

Observation n°62 du 05/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,  
Je m'oppose à ce projet dont l'impact sur le patrimoine n'a pas été sérieusement étudié.

L'augmentation de taille des éoliennes impose une mise à jour des visibilitées et covisibilitées sur le patrimoine historique, d'autant plus que les éoliennes les plus impactantes sont E1 et E2, situées sur les hauteurs de la ZIP, et dont l'augmentation de hauteur est la plus forte (+ 10m).

Merci de rendre en conséquence un avis défavorable.

Eric MARTINET